

# CENTENAIRE BUGATTI

INCLUANT UNE SÉLECTION DE 12 BRONZES  
DE LA COLLECTION ALAIN DELON

*Paris, 22 novembre 2016*



CHRISTIE'S



# CENTENAIRE BUGATTI

INCLUANT UNE SÉLECTION DE 12 BRONZES  
DE LA COLLECTION ALAIN DELON

Mardi 22 novembre 2016 à 18h  
9, avenue Matignon, Paris 8<sup>e</sup>

## EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi 17 novembre 2016	de 10h à 18h
Vendredi 18 novembre 2016	de 10h à 18h
Samedi 19 novembre 2016	de 10h à 18h
Lundi 21 novembre 2016	de 10h à 18h

## COMMISSAIRE-PRISEUR

François de Ricqlès

## CODE ET NUMÉRO DE LA VENTE

Pour tous renseignements ou ordres  
d'achats, veuillez rappeler  
la référence **BUGATTI - 12728**

Nous sommes à votre disposition  
pour organiser des enchères  
téléphoniques pour les œuvres d'art  
ou objets de collection dont la valeur  
est supérieure à € 2,000. We will  
be delighted to organise telephone  
bidding for lots above e 2,000.

## RÉSULTATS DES VENTES

Paris : +33 (0)1 40 76 83 58  
Londres : +44 (0)20 7627 2707  
New York : +1 212 452 4100  
**christies.com**

Première de couverture : Bugatti modelant  
le chien de René Dubois, vers 1904  
© Rembrandt Bugatti répertoire 2016  
Deuxième de couverture : lot 8  
Page 3 : lot 11  
Page 80 : lot 12  
Quatrième de couverture : détail de lot

CHRISTIE'S

## IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions  
générales imprimées en fin de  
catalogue. Il est vivement conseillé  
aux acquéreurs potentiels de  
prendre connaissance des  
informations importantes, avis et  
lexique figurant également en fin de  
catalogue.

Participez à cette vente avec

CHRISTIE'S  LIVE

*Cliqué, Adjugé ! Partout ans le monde.*

**Enregistrez-vous sur [www.christies.com](http://www.christies.com)  
jusqu'au mardi 22 novembre à 8h30**

View catalogues and leave bids  
online at **christies.com**

CHRISTIE'S FRANCE SNC  
Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE  
François de Ricqlès, Président,  
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général  
Stephen Brooks, Gérant  
François Curiel, Gérant

## SPÉCIALISTES POUR CETTE VENTE

Sonja Ganne  
*Directrice Internationale*  
sganne@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 86 21

Pauline De Smedt  
*Directrice du département*  
pdesmedt@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 83 54

Flavien Gaillard  
*Spécialiste*  
fgaillard@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 84 43

Emmanuelle Karsenti  
*Spécialiste*  
ekarsenti@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 83 90

François-Pierre Grossi-Méric  
*Coordinateur des ventes*  
fgrossi-meric@christies.com  
Tél: +33 (0) 1 40 76 84 25

## DÉPARTEMENT INTERNATIONAL DESIGN

**INTERNATIONAL HEAD**  
Sonja Ganne  
Tel: +33 (0)1 40 76 86 21

**INTERNATIONAL  
SPECIALIST**  
Simon Andrews  
Tel: +44 (0)20 7752 3380

**WORLDWIDE  
LONDON**  
Jeremy Morrison  
Simon Andrews  
Joy McCall  
Raffaella Goffredi  
Tel: +44 (0)20 7752 3236

**NEW YORK**  
Carina Villinger  
Beth Vilinsky  
Vanessa Booher  
Tel: +1 212 636 2240

**PARIS**  
Sonja Ganne  
Pauline De Smedt  
Emmanuelle Karsenti  
Flavien Gaillard  
Tel: +33 (0)1 40 76 84 31

**INTERNATIONAL  
HEAD OF GROUP**  
Cathy Elkies  
+1 212 636 2901

**INTERNATIONAL  
MANAGING DIRECTOR**  
Keren Gottesman  
+1 212 492 5483

**EUROPEAN BUSINESS  
DIRECTOR**  
Lucy Brown  
Tel: +44 207 752 3167

**BUSINESS MANAGER**  
PARIS  
Virginie Barocas-Hagelauer  
Tel: +33 (0)1 40 76 85 63

## CALENDRIER DES VENTES DESIGN

**22 NOVEMBRE  
DESIGN  
VENTE DU SOIR**  
PARIS

**23 NOVEMBRE  
FIRST OPEN HOME**  
PARIS

**16 NOVEMBRE  
LALIQUE**  
LONDRES, SOUTH  
KENSINGTON

**12 DÉCEMBRE  
DESIGN**  
NEW YORK

**12 DÉCEMBRE  
THE COLLECTION  
OF CHIARA AND  
FRANCESCO CARRARO**  
NEW YORK

**1<sup>ER</sup> - 13 DÉCEMBRE  
TIFFANY STUDIOS**  
ONLINE

## SERVICES

**ORDRES D'ACHAT ET  
ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES  
ABSENTEE BIDS AND  
TELEPHONE BIDS**  
Nous sommes à votre disposition  
pour organiser des enchères  
téléphoniques pour les œuvres  
d'art ou objets de collection dont  
la valeur est supérieure à €2,000.  
We will be delighted to organise  
telephone bidding for lots above  
€2,000.  
Tel: +33 (0)1 40 76 84 13  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51

**POST-SALE SERVICES**  
Marie du Mesnil  
Coordinateur d'après vente  
Paiement, transport  
et retrait des lots  
Tel : +33 (0) 1 40 76 84 10  
Fax: +33 (0) 1 40 76 84 47  
postsaleParis@christies.com



# PAR VÉRONIQUE FROMANGER

# PRÉAMB

Pour commémorer le centenaire du sculpteur Rembrandt Bugatti (1884-1916) Christie's Paris, présente aux enchères publiques internationales dix sept sculptures en bronze ou marbre : plusieurs félins, des oiseaux, un groupe de yacks, un éléphant et trois gazelles, un cerf bramant, un chien couché, trois femmes ; toutes éditées par l'un des plus grands fondeurs de tous les temps : Adrien Aurélien Hébrard.

Dès le début, Rembrandt Bugatti, fils du créateur Carlo Bugatti et frère du célèbre constructeur automobile Ettore Bugatti, va fixer les bases de toute son œuvre : un engagement existentiel marginal à la recherche d'un idéal de perfection, un dialogue intense entre lui et ses modèles, un face à face permanent. Bugatti a choisi le modelage à main libre sans repère ni mesure, sans esquisse préparatoire, la voie la plus spontanée, la plus primitive et la plus forte pour traduire la nature, le vivant, en trois dimensions. Pendant ses quinze années de création ininterrompue, exécutée dans l'ivresse, au pas de course, dans la plus grande solitude, jusqu'à l'épuisement, jusqu'à son suicide à l'âge de 32 ans, Bugatti va créer une œuvre unique, puissante et dynamique, universelle et intemporelle, authentique, telle que définie par Walter Benjamin : "ce qui fait l'authenticité d'une chose est tout ce qu'elle contient de transmissible de par son origine, de sa durée matérielle à son pouvoir de témoignage historique". Capter l'animal, transmettre l'affection qu'il lui porte, procurait à Bugatti un bonheur profond. Tant et si bien qu'avec les années sa vision de l'animal évoluera : d'une saisie extrêmement rapide, fougueuse et directe des formes, des sonorités, des attitudes, des caractères, des mouvements dans toute leur richesse sensorielle, elle aboutira à une finalité très structurée, eurythmique, synthétique, à la fois précise et complexe.



Rembrandt Bugatti au zoo d'Anvers

© Rembrandt Bugatti répertoire 2016

# ULE

La série des félins, celle des cervidés et celle des oiseaux qu'il a modelés pendant dix ans entre le Jardin des Plantes, à Paris, et le Jardin zoologique d'Anvers, en est la plus parfaite expression.

Cet ensemble de collections, réunies en une seule pour le centenaire par Christie's Paris, couvre tout le champ créatif de Rembrandt Bugatti de par la diversité stylistique des modèles proposés et de par leurs provenances exceptionnelles :

Rembrandt Bugatti a vingt ans quand il rencontre son éditeur et marchand d'art Adrien Aurélien Hébrard. Dans l'introduction de son premier catalogue d'exposition en 1904 Hébrard écrira : "Ce fut d'abord la méfiance que m'inspira ce joli nom ronflant, évocateur de trop de gloire et de trop d'art, alors qu'un ami m'engageait vivement à voir les travaux du jeune artiste. Au lieu du petit Italien adroit de ses mains je trouvais un véritable artiste. Il m'arrive trop rarement de trouver un artiste sincère et personnel pour que ce ne soit pas une joie pour moi de le faire connaître au public". Chaque année Hébrard exposera les nouvelles œuvres de Bugatti dans sa galerie rue Royale à Paris. Tous les cinq ans il organise une rétrospective et le présente dans tous les Salons officiels français ou étrangers de l'époque, entre Paris, Venise, Milan, Bruxelles, Berlin, Anvers, New York.

C'est ainsi que vont se créer tout au long du XX<sup>e</sup> siècle les collections et les collectionneurs de Rembrandt Bugatti : René Dubois à Paris, associé de la fonderie Hébrard, que Bugatti considérait comme son père adoptif, fut l'un des tous premiers (*Braque couché ou grand Saint Germain*, dédié "al mio buon padre adottivo Sign. Dubois suo figlio") ; M. André Taponier à Paris, photographe et portraitiste de Rembrandt Bugatti (*Panthère jouant avec*

*une boule*) ; Le comte Vincenzo Florio à Palerme, grand industriel viticole, créateur de la course automobile Targa Florio, ami de la famille Bugatti (*Les Panthères, l'une se léchant la patte, l'autre au repos*) ; M. Hébrard à Paris, père du fondeur, directeur du journal *Le Temps* (*Femme au bas*) ; M. Paul Lederlin, industriel du textile dans les Vosges et Sénateur (*Jeune Fille*) ; M. Hollande (*Couple de Yacks au repos*) ; M. Ettore Seib, industriel à Strasbourg (*Jaguar accroupi*) ; M. Hermann Ditisheim, industriel dans les Vosges (*Petite Panthère assise*) ; Madame Galop (*Cerf bramant*) ; Madame Baron-Supervielle à Buenos Aires (*Deux grands leopards*) ; La Galerie A.-A. Hébrard à Paris, ayant créé et composé la plus importante collection de Rembrandt Bugatti au XX<sup>e</sup> siècle (*Femme à genoux ou Le Réveil, Éléphant d'Afrique et trois gazelles, Pélican en conversation, Cigogne au repos, Flamant en marche*).

Le modèle *Vautour, une aile déployée* fut offert en 1922 à Marc de Molènes, brillant avocat à la Cour d'Appel de Paris et homme politique engagé. Aujourd'hui, en Novembre 2016, ce modèle fait parti de la prestigieuse "*Collection Alain Delon*".

## VERONIQUE FROMANGER

*Rembrandt Bugatti-Répertoire monographique 2016*

# BIOGRAP



© Rembrandt Bugatti répertoire 2016

Rembrandt Bugatti à la terrasse du café du zoo d'Anvers

# REMBRANDT HIE BUGATTI

## 1884

Rembrandt naît à Milan le 16 octobre de l'union de Carlo Bugatti et Thérèse Lorioli. Il est leur troisième enfant après Deanice, née 4 ans auparavant et Ettore, de trois ans son aîné. C'est son oncle, le peintre Giovanni Segantini, qui a choisi son prénom mais sa famille le surnommait Pempa. Rembrandt aide son père dans son atelier, 13 via Marcona.

## 1899

Carlo trouve, cachée dans son atelier, la sculpture d'un paysan conduisant quatre vaches : c'est la première œuvre de Rembrandt.

## 1903

Première exposition à la Biennale de Venise. Bientôt Rembrandt expose à Turin et à Milan. La famille déménage à Paris, rue Jeanne d'Arc, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Rembrandt travaille au Jardin des Plantes et devient membre de la Société Nationale des Beaux-Arts.

## 1904

Il rencontre Adrien-Aurélien Hébrard, fondateur, éditeur et marchand d'art, et fait sa première exposition dans sa galerie, 8 rue Royale, à Paris. Il est sous contrat et expose pour la première fois au Salon de la Société des Beaux-Arts.

## 1905

Première exposition au Salon d'Automne.

## 1906

Il remporte le Grand Prix de la sculpture à Milan.

## 1907

Il part en Belgique et s'installe à Anvers. Il travaille au zoo, le plus grand d'Europe à l'époque. À Paris, il participe à une grande exposition d'Art Italien aux Serres de l'Alma. Une première monographie lui est consacrée, rédigée par son ami d'enfance devenu critique d'art : Rossi- Sacchetti.

## 1908

Il revient à Paris pendant plusieurs mois.

## 1909-1910

Une exposition majeure est organisée dans la Salle des Marbres de la Société Royale Zoologique d'Anvers, du 15 mai au 10 juin 1910.

## 1911

La Galerie A.-A. Hébrard organise une grande rétrospective. Rembrandt reçoit la Légion d'Honneur.

## 1914

En juin, Hébrard organise la première exposition monographique dédiée à Rembrandt aux États-Unis, à la galerie Goupil de New York. À l'approche de la guerre, en août, les animaux dangereux du zoo d'Anvers sont sacrifiés pour transformer le lieu en hôpital de guerre. Rembrandt se porte volontaire pour être brancardier.

## 1915

Il part en Italie pour s'engager mais revient rapidement s'installer à Paris pour aider sa famille.

## 1916

Rembrandt Bugatti met fin à ses jours dans son atelier rue Joseph Bara, le 8 janvier, à l'âge de 32 ans.

BY  
VÉRONIQUE  
FROMANGER

# FOREWORD

*In celebration of the centenary of Rembrandt Bugatti (1884-1916) Christie's Paris presents at auction seventeen of the artist's sculptures. The subjects, in bronze and in marble, include several big cats, birds, a group of yaks, an elephant and three gazelles, a roaring deer, a resting dog, and three female figures – all cast by one of the greatest founders of all time, Adrien Aurélien Hébrard.*

*From the very outset, Rembrandt Bugatti, son of artist-designer Carlo Bugatti and brother of the celebrated car designer Ettore Bugatti, established the basis of his entire oeuvre – his solitary, existential, committed pursuit of an ideal through his intense engagement and constant confrontation with his subjects. Bugatti chose to model directly with his hands, without recourse to any reference documents or measurements, without preparatory sketches, choosing the path of spontaneity, the most basic and powerful means to translate nature – life itself – into his three-dimensional works.*

*Through his fifteen years of unbroken creativity, pursued with an urgent intoxication, lost in his total solitude, to the point of exhaustion, until his suicide at the age of thirty-two, Bugatti was to create a unique body of work – powerful, dynamic, universal, timeless, and authentic as defined by Walter Benjamin: 'The authenticity of a thing is the essence of all that is transmissible from its beginning, ranging from its substantive duration to the testimony to the history which it has experienced.'*



Rembrandt Bugatti photographié par André Taponier

© Rembrandt Bugatti répertoire 2016

*Capturing the essence of the animal and conveying his affection for his subject were for Bugatti a source of profound joy. This depth of emotion can be traced through the evolution of his vision over the years. From his initial, swift fiery, and direct rendering of shapes, resonances, attitudes, character, gestures in their full sensual subtlety, his style was distilled into something more structured, rhythmic, and stylised, at once precise and complex. The series of big cats, his deer, and his birds, sculpted over a decade at the Jardin des plantes in Paris and the Jardin zoologique in Antwerp, provide the perfect illustration of this destiny.*



Rembrandt Bugatti au zoo d'Anvers, vers 1907

© Rembrandt Bugatti : répertoire 2016

*The present, unique assembly of collections, brought together by Christie's, Paris, embraces every aspect of Rembrandt Bugatti's creativity, both in the stylistic range of the subjects and in the story told by their exceptional provenances.*

*Rembrandt Bugatti was twenty when he met his founder and dealer, Adrien Aurélien Hébrard. In his introduction to his artist's first exhibition catalogue in 1904, Hébrard wrote: 'My first reaction to this sonorous name, evocative of an excess of glory and artfulness, was one of wariness, though a friend was pressing me to view the young artist's works. Instead of the manually accomplished young Italian I was expecting, I encountered a true artist. All too rarely do I discover a sincere and appealing artist whose promotion can give me such delight.' Every year, Hébrard exhibited Bugatti's new works in his gallery on the rue Royale, Paris. Every five years, he organised a retrospective and toured this between the official French and foreign Salons of the day, in Venice, Milan, Brussels, Berlin, Antwerp, and New York. This established the context in which collectors of Rembrandt Bugatti were inspired through the 20th century. Among the first of these collectors was René Dubois, Paris, an associate in the Hébrard foundry, regarded by Bugatti as a surrogate father, (Braque couché ou grand Saint Germain, dedicated 'al mio buon padre adottivo Sign. Dubois suo figlio'). Others include; M. André Taponier, Paris, a photographer who made portraits of Rembrandt Bugatti (Panthère jouant avec une boule); Count Vincenzo Florio, Palermo, industrialist and wine-maker, founder of*

*the Targa Florio motor race, and friend of the Bugatti family (Les Panthères, l'une se léchant la patte, l'autre au repos); M. Hébrard, Paris, the founder's father, director of the newspaper Le Temps (Femme au bas); M. Paul Lederlin, textile manufacturer in the Vosges and member of the Sénat (Jeune Fille); M. Hollande (Couple de Yacks au repos); M. Ettore Seib, Strasburg, industrialist (Jaguar accroupi); M. Hermann Ditisheim, industrialist in the Vosges (Petite Panthère assise); Madame Galop (Cerf bramant); Madame Baron-Supervielle, Buenos Aires (Deux grands leopards); La Galerie A.-A. Hébrard, Paris, which brought together the most important collection of sculptures by Rembrandt Bugatti in the 20th century (Femme à genoux, also known as Le Réveil, Éléphant d'Afrique et trois gazelles, Pélican en conversation, Cigogne au repos, Flamant en marche). Finally we note the cast of Vautour, une aile déployée, given in 1922 to Marc de Molènes, a brilliant lawyer in the Paris Court of Appeal and a committed politician; this today, in November 2016, is in the prestigious collection of Alain Delon.*

#### VERONIQUE FROMANGER

*Rembrandt Bugatti - Répertoire monographique, 2016*

# BIOGRA

## 1884

*Rembrandt is born in Milan on October 16th to Carlo Bugatti and Thérèse Lorioli. He is their third child, after Deanice, born 4 years earlier, and Ettore, 3 years his senior. It was his uncle, the painter Giovanni Segantini, who chose his given name but the family nickname him 'Pempa'. Rembrandt helps his father in his studio, 13 via Marcona.*

## 1899

*Carlo finds in his studio a sculpture representing a peasant driving four cows: it would be Rembrandt's first piece.*

## 1903

*First exhibition at the Venice Biennial. Soon after, Rembrandt showcases his sculptures in Turin and Milan. The family moves to Paris, rue Jeanne d'Arc, in the 13th arrondissement. Rembrandt works from the Jardin des Plantes (botanic gardens) and becomes a member of the Société Nationale des Beaux-Arts (National Society of the Fine Arts).*

## 1904

*He meets Adrien-Aurélien Hébrard, founder, publisher and art dealer, and has his first exhibition in his gallery, 8 rue Royale, Paris. He is under contract and, for the first time, presents his work at the Salon de la Société des Beaux-Arts (Society of Fine Arts).*

## 1905

*First exhibition at the Salon d'Automne.*

## 1906

*He is awarded the Grand Prize for sculpture in Milan.*

## 1907

*He moves to Belgium and settles in Antwerp. He works in the zoo, the largest in Europe at the time. In Paris, He partakes in a grand exhibition of Italian Art, held at the Serres de l'Alma. A first monograph is devoted to his work, written by his friend and art critic: Rossi-Sacchetti.*

## 1908

*He goes back to Paris for several months.*

## 1909-1910

*A major exhibition is held in the Marble Hall of the Antwerp Royal Zoological Society, from May 15th to June 10th, 1910.*

## 1911

*The Galerie A.-A. Hébrard holds a major retrospective exhibition. Rembrandt is awarded the Legion of Honour.*

## 1914

*In June, Hébrard arranges for Rembrandt's first solo exhibition in the United States, at the Goupil Gallery, New York. With the war approaching, in August the dangerous animals in Antwerp zoo are sacrificed to transform the dwellings into a hospital for those wounded at war.*

## 1915

*He goes to Italy to enlist, but soon comes back to Paris to help his family.*

## 1916

*Rembrandt Bugatti ends his life in his studio, rue Joseph Bara, Paris on January 8th, at the age of 32.*

REMBRANDT  
PHY BUGATTI



Rembrandt Bugatti modelant *Dash*, photographié par René Dubois

© Rembrandt Bugatti repertoire 2016

## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Jaguar accroupi*, petit modèle, le modèle créé en 1908, celui-ci fondu en 1909

Bronze patiné, la base en marbre | *patinated bronze and marble base*

10,5 x 19,5 x 11,5 cm (hors base) | 4¼ x 7¾ x 4½ in (without base)

Signé *RBugatti*, numéroté 14 avec le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€35,000-45,000

\$39,000-50,000

£32,000-41,000

### PROVENANCE

Ancienne collection Ettore Seib, Strasbourg, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, en 1920.

Acquis par le grand-père du propriétaire actuel dans les années 50, France.

### EXPOSITION

Pour le même modèle :

*Rembrandt Bugatti, Twenty bronze sculptures*, Sladmore Gallery, Londres, 1998.

### BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Bugatti, Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 343

J. Chalom des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 202

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmore Gallery, Londres, 2004, p. 148-149

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 169 et p. 337-338, n. 220

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à 51 exemplaires numérotés. Un exemplaire fait partie des collections du *Mullin Automotive Museum*, Californie, États-Unis.

Le grand industriel strasbourgeois, Ettore Seib, acquiert le lot présenté ici ainsi qu'un *Grand Tigre Royal* directement auprès de la fonderie Hébrard en 1920. Ce dernier sera vendu chez Christie's, New York, le 9 novembre 2000 (lot 202).

Ce lot sera vendu avec un certificat d'authenticité de Madame Véronique Fromanger en date du 9 septembre 2016.

*Fifty-one numbered casts of this model are known to exist.*

*One example is part of the collections of the Mullin Automotive Museum, California, United States of America.*

*The great French industrialist, Ettore Seib, acquired the present lot as well as a Grand Tigre Royal directly from the Hébrard foundry in Paris in 1920. The latter was sold at Christie's New York on 9 November 2000 (lot 202).*

*This lot will be sold with a certificate of authentication from Mrs. Véronique Fromanger dated 9th September 2016.*







## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Les Yacks au repos*, le modèle créé en 1907

Bronze patiné, la base en bois teinté | *patinated bronze and stained wood base*

30 x 74 x 22 cm (hors base) | 11¼ x 29½ x 8½ in (without base)

Signé *RBugatti*, daté 1907 et numéroté 1 avec le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€150,000-200,000

\$170,000-220,000

£140,000-180,000

### PROVENANCE

Ancienne collection M. Hollande, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, en 1908.

Collection privée, Allemagne, acquis par les grand-parents du propriétaire actuel dans les années 40.

### EXPOSITION

Pour le même modèle :

*Salon d'Automne*, Paris, 1908.

*Rembrandt Bugatti*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 10-24 mai 1911.

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Imbert, Paris, printemps 1990.

### BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

A. Salmon, *Rembrandt Bugatti*, dans *Art et Décoration*, juillet-décembre 1913, p. 158

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 349

J. Chalom des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 210-211

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmore Gallery, Londres, 2004, p. 214-215

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti Sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 335, n. 215

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à trois exemplaires numérotés. Le plâtre fait partie des collections du Musée d'Orsay, Paris.

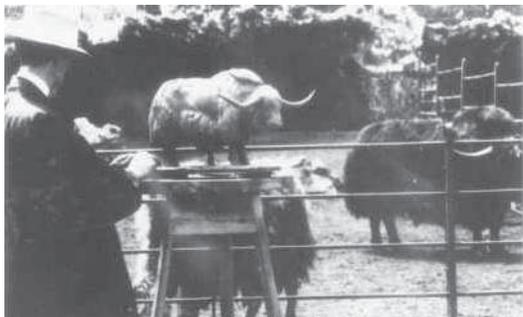
Ce lot sera vendu avec un certificat d'authenticité de Madame Véronique Fromanger en date du 20 septembre 2016.

*Three numbered casts of this model are known to exist.*

*The plaster model is part of the collections of the Musée d'Orsay, Paris.*

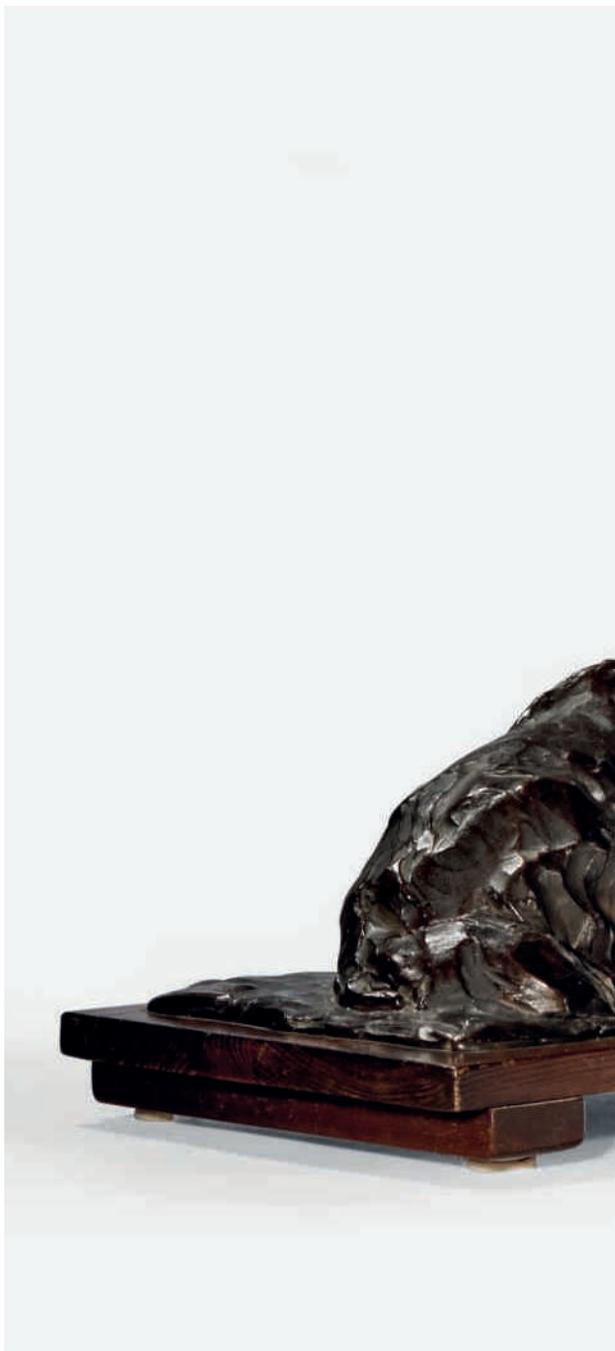
*This lot will be sold with a certificate of authentication from Mrs. Véronique Fromanger dated 20th September 2016.*





Rembrandt Bugatti au zoo d'Anvers, vers 1909

© Rembrandt Bugatti répertoire 2016







## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Lionne dévorant*, le modèle créé vers 1904

Bronze patiné | *patinated bronze*

16 x 71 x 22 cm | 6¼ x 28 x 8½ in

Signé *R. Bugatti*, numéroté (10) et portant le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse avec une étiquette ancienne portant le numéro d'inventaire Hébrard 4377 au revers

€250,000-350,000

\$280,000-390,000

£230,000-320,000

## PROVENANCE

Collection Monsieur Créte, acquis auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, par l'intermédiaire de Mr Burnand, en 1928. Dans la famille par descendance.

## EXPOSITION

Pour le même modèle :  
*Rembrandt Bugatti, Sculpture*, Sladmore Gallery, Londres, 1988.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :  
P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 161  
J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 30  
V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 272-273, n. 46

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à vingt exemplaires, la plupart numérotés. Un exemplaire fait partie des collections permanentes du National Museum, Stockholm.  
Ce lot sera vendu avec un certificat d'authenticité de Madame Véronique Fromanger en date du 20 septembre 2016.

*Twenty referenced casts of this model are known to exist, most of them numbered. One example is part of the collections of the National Museum, Stockholm.*

*This lot will be sold with a certificate of authentication from Mrs. Véronique Fromanger dated 20th September 2016.*







f4

---

## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Flamant en marche*, le modèle créé vers 1912

Bronze patiné | *patinated bronze*

33,5 x 21 x 11 cm | 13¼ x 8¼ x 4¾ in

Signé *R. Bugatti*, numéroté A-2, avec le cachet du fondeur  
*CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€50,000-70,000

\$56,000-77,000

£46,000-63,000

### PROVENANCE

Ancienne collection Galerie A.-A. Hébrard, Paris.

Ancienne collection Casa Witcomb, Buenos Aires, acquis  
directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris,  
en 1927.

Collection privée, Argentine.

### EXPOSITION

Pour le même modèle :

*Animal Sculpture by Rembrandt Bugatti*, Abdy & Co  
Galleries, Londres, 1929.

*Rembrandt Bugatti, Sculpture*, Sladmore Gallery,  
Londres, 1988.

### BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Bugatti, Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean*, Éditions  
du Regard, Paris, 1981, p. 171

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt  
Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur,  
Paris, 1987, p. 286

V. Fromanger, *Rembrandt Bugatti, sculpteur, répertoire  
monographique, une trajectoire foudroyante*, Les Éditions  
de l'Amateur, Paris, 2016, p. 362, n. 293

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à  
dix-huit exemplaires numérotés et un marqué M.

Ce lot sera vendu avec un certificat d'authenticité de  
Madame Véronique Fromanger en date du 21 octobre 2016.

Eighteen numbered casts of this model are known to exist  
and one inscribed M.

*This lot will be sold with a certificate of authentication from  
Mrs. Véronique Fromanger dated 21st October 2016.*









André Taponier

© Archives Taponier

## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Panthère jouant avec une boule*, le modèle créé en 1906

Bronze patiné, la base en bois teinté | *patinated bronze and stained wood base*

41,5 x 79,7 x 23 cm | 16 $\frac{5}{8}$  x 31 $\frac{1}{8}$  x 9 in

Signé *R Bugatti*, numéroté *1* et daté *1906* avec le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€800,000-1,200,000

\$890,000-1,300,000

£730,000-1,100,000

### PROVENANCE

Collection André Taponier, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, en 1906.

Dans la famille par descendance.

### EXPOSITION

Pour le même modèle :

*Salon des peintres divisionnistes italiens*, Galerie Alberto Grubicy, 1907.

*Rembrandt Bugatti sculpteur*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 1907.

### BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

*Vita d'Arte*, 1915

P. Dejean, *Bugatti, Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 347

J. Chalom des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 116

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 331, n. 207

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à trois exemplaires numérotés.

Ce lot sera vendu avec un certificat d'authenticité de Madame Véronique Fromanger en date du 20 septembre 2016.

*Three numbered casts of this model are known to exist. This lot will be sold with a certificate of authentication from Mrs. Véronique Fromanger dated 20th September 2016.*









# SÉLECTION DE 12 BRONZES

# ALAIN

## DE LA COLLECTION ALAIN DELON

«Quand j'ai pris connaissance de cette vente anniversaire chez Christie's, j'ai voulu participer, participer avec une sélection de ma collection de R. Bugatti, pour accompagner Rembrandt, comme je l'ai toujours fait, depuis près de 50 ans maintenant !

Pour qu'il reste présent et vivant, parce qu'il est plus vivant que jamais.

Avec Véronique (Fromanger) et mon regretté Alain (Lesieutre) nous l'avons fait découvrir.

Nous en avons inspiré beaucoup d'autres. Et je veux que cela dure.

Car le vrai génie «Bugatti» c'est bien Rembrandt, ce prénom donné par son oncle, en hommage au génie de la peinture, était prémonitoire.

Voilà pourquoi je suis là.»



*"When I learned about this anniversary sale at Christie's, I wanted to be involved, to participate with a selection from my collection of R. Bugatti, to accompany Rembrandt, just as I have always done, for nearly 50 years now !*

*So that he remains present and alive, because he is more alive than ever.*

*With Véronique (Fromanger) and my dear-departed Alain (Lesieutre), we discovered him. We inspired many others, and I wish that that continues.*

*The real genius 'Bugatti' is of course Rembrandt - that this name was given to him by his uncle, in homage to the great painter, was indeed prophetic.*

*That, is why I am here."*

Alain Delon



# DELON





**REMBRANDT BUGATTI 1884-1916**

*Braque couché* ou *Grand Saint Germain*, le modèle créé en 1904

Bronze patiné, la base en marbre | *patinated bronze and marble base*

16,5 x 51,5 x 17,5 cm | 6½ x 20¼ x 6¾ in

Signé *R. Bugatti*, dédié *Al mio buon padre addotivo*.

Sign. *Dubois suo figlio* et portant le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€80,000-120,000

\$89,000-130,000

£73,000-110,000

**PROVENANCE**

Ancienne collection René Dubois, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, en 1906.  
Collection Alain Delon.

**EXPOSITION**

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert, Paris, printemps 1990, n. 8.

*Rembrandt Bugatti der Bildhauer 1884-1916*, Alte Nationalgalerie, Berlin, 28 mars-27 juillet 2014.

Pour le même modèle :

*Collection A.-A. Hébrard fondeur d'art*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 1906.

*Rembrandt Bugatti*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 10-24 mai 1911.

**BIBLIOGRAPHIE**

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 343

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 49 pour l'illustration du modèle en plâtre

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmores Gallery, Londres, 2004, p. 68 et p. 70-71

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 289-290, n. 104

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à cinq exemplaires, certains numérotés.

Il représente le chien Dash de René Dubois, associé d'Hébrard jusqu'en 1909 et "père adoptif" de Rembrandt Bugatti.

*Five referenced casts of this model are known to exist, some of them numbered.*

*It represents Dash, the dog of René Dubois who was the associate of Hébrard until 1909 and a father figure to Rembrandt Bugatti.*





Rembrandt Bugatti et Dash, 1904  
Photographiés par René Dubois.

© Rembrandt Bugatti répertoire 2016



## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Cerf bramant*, le modèle créé vers 1905

Bronze patiné | *patinated bronze*

41,5 x 48,5 x 21,5 cm | *16 $\frac{3}{8}$  x 19 $\frac{1}{8}$  x 8 $\frac{1}{2}$  in*

Signé *R. Bugatti*, numéroté 3 et portant le cachet du fondeur  
*CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€100,000-150,000

\$120,000-170,000

£91,000-140,000

### PROVENANCE

Ancienne collection Madame Galop, acquis directement  
auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, en 1910.  
Vente publique, Enghien, 25 novembre 1984.  
Collection Alain Delon.

### EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert, Paris,  
printemps 1990, n. 9.

Pour le même modèle :

*Collection A.-A. Hébrard fondeur d'art*, Galerie A.-A. Hébrard,  
Paris, 1906.

*Salon d'Automne*, Grand-Palais, Paris, 1907.

*Rembrandt Bugatti private collections*, Wildenstein Gallery,  
New York, 1986.

### BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du  
Regard, Paris, 1981, p. 182

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt  
Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris,  
1987, p. 74

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt  
Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de  
l'Amateur, Paris, 2016, p. 284, n. 90

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié  
à trois exemplaires. Le plâtre fait partie des collections du  
Musée d'Orsay.

*Three referenced casts of this model are known to exist. The  
plaster model is part of the collections of the Musée d'Orsay,  
Paris.*

## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Petite panthère assise*, le modèle créé en 1906

Bronze patiné | *patinated bronze*

22 x 35 x 11 cm | 8 $\frac{5}{8}$  x 13 $\frac{3}{4}$  x 4 $\frac{3}{4}$  in

Signé *R. Bugatti*, numéroté 6 et portant le cachet du fondeur  
*CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€100,000-150,000

\$120,000-170,000

£91,000-140,000

## PROVENANCE

Ancienne collection Herman Ditisheim, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, en 1924.  
Collection Alain Delon.

## EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert, Paris, printemps 1990, n. 13.

Pour le même modèle :

*Rembrandt Bugatti, Rétrospective*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 1913.

*Exposition des dernières oeuvres de Rembrandt Bugatti 1884-1916*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 1922.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 155

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 47

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmore Gallery, Londres, 2004, p. 142-143

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 363, n. 298

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à dix exemplaires, la plupart numérotés.

*Ten casts of this model are known to exist, most of them numbered.*







9

---

## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Femme au bas*, le modèle créé en 1906

Bronze patiné | *patinated bronze*

60 x 22,5 x 24 cm | 23 $\frac{3}{8}$  x 8 $\frac{7}{8}$  x 9 $\frac{1}{2}$  in

Signé R. Bugatti, numéroté (1), daté 906 et portant le cachet du fondeur CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD sur la terrasse

€300,000-500,000

\$340,000-550,000

£280,000-450,000

### PROVENANCE

Ancienne collection Adrien Hébrard.  
Collection Alain Delon.

### EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert,  
Paris, printemps 1990, n. 15.

Pour le même modèle :

*Rembrandt Bugatti sculpteur*, Galerie A.-A. Hébrard,  
Paris, 15 mai-15 juin 1907.

### BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur,  
Paris, 1987, p. 154-155

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 313-314, n. 165

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à quatre exemplaires numérotés.

*Four numbered casts of this model are known to exist.*





## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Éléphant d'Afrique et trois gazelles*, le modèle  
créé en 1905

Bronze patiné | *patinated bronze*

29 x 58 x 27 cm | 11% x 22% x 10% in

Signé *R. Bugatti*, numéroté (2), daté 1905 et portant le  
cachet du fondeur CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD sur  
la terrasse

€350,000-450,000

\$390,000-500,000

£320,000-410,000

## PROVENANCE

Ancienne collection Galerie A.-A. Hébrard, Paris.

Vente publique, Enghien, 25 novembre 1984.

Collection Alain Delon.

## EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert, Paris,  
printemps 1990, n. 12.

Pour le même modèle :

*Rembrandt Bugatti private collections*, Wildenstein Gallery,  
New York, 1986.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du  
Regard, Paris, 1981, p. 202

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt  
Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris,  
1987, p. 94-95

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt  
Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de  
l'Amateur, Paris, 2016, p. 282-283, n. 83

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié  
à deux exemplaires numérotés. Le plâtre fait partie des  
collections du Musée d'Orsay.

*Two numbered casts of this model are known to exist.*

*The plaster model is part of the collections of the Musée  
d'Orsay, Paris.*





## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Vautour, une aile déployée*, le modèle créé en 1913

Bronze patiné | *patinated bronze*

36,5 x 33 x 29 cm | 14 $\frac{1}{2}$  x 13 x 11 $\frac{1}{2}$  in

Signé *R. Bugatti*, numéroté (1) et portant le cachet du fondeur CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD sur la terrasse

€80,000-120,000

\$89,000-130,000

£73,000-110,000

## PROVENANCE

Ancienne collection Marc de Molènes, offert en 1922.

Collection Alain Delon.

## EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert, Paris, printemps 1990, n. 24.

Pour le même modèle :

*Exposition des dernières oeuvres de Rembrandt Bugatti, 1884-1916*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 1922.

*Animal Sculptures by R. Bugatti*, Galeries Abdy & Co, Londres, 1929.

*Rembrandt Bugatti, Sculpture*, Sladmores Gallery, Londres, 1988.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 342

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 302

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmores Gallery, Londres, 2004, p. 201

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 369-370, n. 314

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à cinq exemplaires, la plupart numérotés.

*Five casts of this model are known to exist, most of them numbered.*





## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Deux grands léopards, le modèle créé vers 1913*

Bronze patiné | *patinated bronze*

33,3 x 104,3 x 15 cm | 13 x 41½ x 5½ in

Signé *R. Bugatti*, numéroté (5) et portant le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A HÉBRARD* sur la terrasse

€500,000-700,000

\$560,000-770,000

£460,000-630,000

## PROVENANCE

Ancienne collection Madame Baron-Supervielle, Buenos Aires, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard le 18 octobre 1929.

Vente Christie's, New York, 12 décembre 1997, lot 24.

Collection Alain Delon, acquis dans cette dernière.

## EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

Museu de Arte, Sao Paulo, Brésil, 1996.

*Arte Italiana em Coleções Brasileiras, 1250-1950*, Museo de Arte, São Paulo, Brésil, 12 novembre 1996-31 janvier 1997.

Pour le même modèle :

*Exposition des dernières oeuvres de Rembrandt Bugatti, 1884-1916*, Galerie A-A Hébrard, Paris, 1932.

*Mostra Individuale retrospettiva di Rembrandt Bugatti, XVIII<sup>e</sup> Biennale de Venise*, 1932.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 347

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'amateur, Paris, 1987, p. 272-273

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmore Gallery, Londres, 2004, p. 26-27

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 367, n. 307

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à huit exemplaires, la plupart numérotés.

*Eight casts of this model are known to exist, most of them numbered.*







## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Femme à genoux* ou *Le Réveil*, le modèle créé en 1907

Marbre | *marble*

40 x 28 x 19,5 cm | 15¾ x 11 x 7⅞ in

Signé *R. Bugatti* en creux sur la base

€80,000-120,000

\$89,000-130,000

£73,000-110,000

## PROVENANCE

Ancienne collection Galerie A.-A. Hébrard, Paris.  
Collection Alain Delon.

## EXPOSITION

Pour le même modèle :

*Rembrandt Bugatti*, Société Royale de Zoologie, Anvers, 1910.  
IX<sup>e</sup> Biennale de Venise, *Esposizione Internazionale d'Arte della Città di Venezia*, 1910.

*Rembrandt Bugatti*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 10 mai-24 mai 1911.

*Rembrandt Bugatti, Sculpture*, Sladmore Gallery, Londres, 1988.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Paris, Éditions du Regard, 1981, p. 227

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 164

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmore Gallery, Londres, 2004, p. 140

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 315, n. 168

À ce jour, ce modèle est répertorié à trois exemplaires, avec quelques variantes sur le relief et la hauteur de la base.

*Three casts of this model are known to exist, with some variations on the base relief and height.*



**REMBRANDT BUGATTI 1884-1916**

*Pélican en conversation*, le modèle créé en 1906

Bronze patiné | *patinated bronze*

25 x 16 x 12 cm | 9 $\frac{7}{8}$  x 6 $\frac{1}{4}$  x 4 $\frac{5}{8}$  in

Signé R. Bugatti, marqué M et portant le cachet du  
fondeur CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD sur la terrasse

€50,000-70,000

\$56,000-77,000

£46,000-63,000

**PROVENANCE**

Ancienne collection Galerie A.-A. Hébrard, Paris.

Vente Christie's, Monaco, 25 juin 1989.

Collection Alain Delon.

**EXPOSITION**

Pour notre exemplaire :

*Rembrandt Bugatti, Sculpture*, Sladmore Gallery,  
Londres, 1988.

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert,  
Paris, printemps 1990, n. 14.

**BIBLIOGRAPHIE**

Pour le même modèle :

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 140

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 320, n. 182

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à quatorze exemplaires numérotés et un marqué M.

*Fourteen numbered casts of this model are known to exist and one inscribed M.*



**REMBRANDT BUGATTI 1884-1916**

*Les Panthères, l'une se léchant la patte, l'autre au repos*, le modèle créé en 1905

Bronze patiné | *patinated bronze*

20 x 67 x 15,5 cm | 7 $\frac{7}{8}$  x 26 $\frac{3}{4}$  x 6 $\frac{1}{8}$  in

Signé *R. Bugatti*, numéroté (3) et portant le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD* sur la terrasse

€300,000-500,000

\$340,000-550,000

£280,000-450,000

**PROVENANCE**

Ancienne collection Vincenzo Florio, Palerme, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard en 1906.  
Vente Millon & Robert, Paris, 24 juin 1989.  
Collection Alain Delon, acquis dans cette dernière.

**EXPOSITION**

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert, Paris, printemps 1990, n. 10.

Pour le même modèle :

*La Libre esthétique*, Salon de printemps, Bruxelles, 1907.

*Rétrospective des oeuvres sculptées de Rembrandt Bugatti 1884-1916*, Société Royale de Zoologie, Anvers, 1955.

**BIBLIOGRAPHIE**

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 347

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 47

E. Horswell, *Rembrandt Bugatti, Life in Sculpture*, Éditions Sladmore Gallery, Londres, 2004, p. 65

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 297, n. 123

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à trois exemplaires numérotés. Le tirage 1 fait partie des collections des *Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles.

*Three numbered casts of this model are known to exist. The cast numbered 1 is part of the collections of the Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Brussels.*











Rembrandt Bugatti, autoportrait

© Rembrandt Bugatti répertoire 2016

## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Cigogne au repos*, le modèle créé vers 1907

Bronze patiné | *patinated bronze*

27,5 x 18 x 17 cm | 10¾ x 7 x 6¾ in

Signé R. Bugatti, numéroté (2) et portant le cachet du fondeur CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD sur la terrasse

€30,000-50,000

\$34,000-55,000

£28,000-45,000

### PROVENANCE

Ancienne collection Galerie A.-A. Hébrard, Paris.

Vente publique, les Andelys, 13 avril 1986.

Collection Alain Delon, acquis dans cette dernière.

### EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

*Les Bugatti d'Alain Delon*, Galerie Charles Bailly, Paris, 1988, n. 24.

### BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 170.

J.-C. des Cordes et V. Fromanger des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 178

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 322-323, n. 188

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à quatre exemplaires numérotés et un marqué M.

L'un des tirages fait partie des collections du *Museum of Wildlife Art*, Jackson Hole, Wyoming (États-Unis).

*Four numbered casts of this model are known to exist, and one inscribed M.*

*One cast is part of the collections of the Museum of Wildlife Art, Jackson Hole, Wyoming, United States of America.*



## REMBRANDT BUGATTI 1884-1916

*Jeune fille*, le modèle créé en 1906Bronze patiné | *patinated bronze*62,5 x 18,5 x 18 cm | 24 $\frac{5}{8}$  x 7 $\frac{1}{4}$  x 7 $\frac{1}{8}$  in

Signé R. Bugatti, numéroté (3) et portant le cachet du fondeur CIRE PERDUE A.-A. HÉBRARD sur la terrasse

€80,000-120,000

\$89,000-130,000

£73,000-110,000

## PROVENANCE

Ancienne collection Paul Lederlin, acquis directement auprès de la Galerie A.-A. Hébrard, Paris, en 1907.  
Collection Alain Delon.

## EXPOSITION

Pour notre exemplaire :

*20 ans de Passion - Alain Delon*, Galerie Didier Imbert, Paris, printemps 1990, n. 16.

Pour le même modèle :

*Rembrandt Bugatti sculpteur*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris,

15 mai-15 juin 1907.

*La Libre Esthétique*, Salon de printemps, Bruxelles, 1907.

Salon de Liège, Belgique, 1909.

*Rembrandt Bugatti*, Galerie A.-A. Hébrard, Paris, 10 mai-24 mai 1911.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

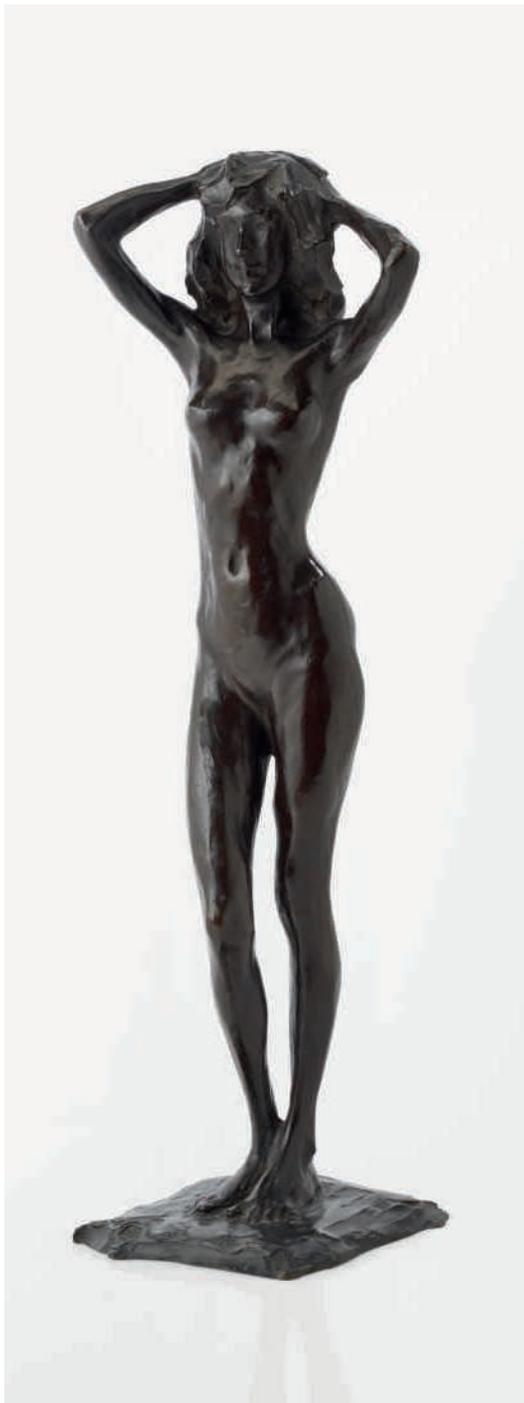
P. Dejean, *Carlo-Rembrandt-Ettore-Jean Bugatti*, Éditions du Regard, Paris, 1981, p. 226

J.-C. Des Cordes et V. Fromanger Des Cordes, *Rembrandt Bugatti, catalogue raisonné*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, p. 148-149

V. Fromanger, *Une trajectoire foudroyante, Rembrandt Bugatti sculpteur, répertoire monographique*, Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2016, p. 311-312, n. 160

À ce jour, le tirage en bronze de ce modèle est répertorié à trois exemplaires numérotés.

*Three numbered casts of this model are known to exist.*





# CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

## CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

## A. AVANT LA VENTE

### 1. Description des lots

(a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».

(b) Une description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

### 2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

### 3. Etat des lots

(a) L'**état des lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation et l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni prise en charge de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à l'**état** de la part de Christie's ou du vendeur.

(b) Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition

peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ils ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

### 4. Exposition des lots avant la vente

(a) Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.

(b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

### 5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe applicable.

### 6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

### 7. Bijoux

(a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres gemmes et/ou nécessiter une attention particulière au fil du temps.

(b) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.

(c) Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre gemme mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des

laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre gemme. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre gemme particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.

(d) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres gemmes peuvent avoir été traitées ou améliorées.

### 8. Montres et horloges

(a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.

(b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.

(c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

## B. INSCRIPTION A LA VENTE

### 1. Nouveaux enchérisseurs

(a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) pour les personnes physiques : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas

sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/ représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration ainsi qu'une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

(b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

## 2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir

en son nom. Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

## 5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com) ou en personne. Si vous avez besoin de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

## 6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

### (a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

### (b) Enchères par Internet sur Christie's Live

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur [www.christies.com](http://www.christies.com).

### (c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de **l'estimation** basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

## C. PENDANT LA VENTE

### 1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

### 2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole « à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à **l'estimation** basse du **lot**.

### 3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- retirer un **lot** ;
- diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- ouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

### 4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

### 5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de **l'estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** invendu.

### 6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de **l'estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

### 7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's LIVE) peut indiquer le montant des

enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

#### 8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

#### 9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

### D. COMMISSION ACHETEUR, TAXES ET DROIT DE SUITE DES AUTEURS

#### 1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €50.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €50.000 et jusqu'à €1.600.000 et 12% H.T. (soit 12.66% T.T.C. pour les livres et 14.40% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €1.600.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

#### 2. TVA

L'adjudicataire est redevable de toute taxe applicable, y compris toute TVA, taxe sur les ventes, taxe d'utilisation compensatoire ou taxe équivalente applicable sur le **prix marteau** et les **frais de vente**. Il incombent à l'acheteur de vérifier et de payer toutes les taxes dues.

En règle générale, Christie's mettra les **lots** à la vente sous le régime de la marge. Légalement, ce régime implique que la TVA n'apparaît pas sur la facture et n'est pas récupérable.

Sur demande des entreprises assujetties à la TVA formulée immédiatement après la vente, Christie's pourra facturer la TVA sur le prix total (prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acheteur). Ceci permettra à l'acheteur assujéti de récupérer la TVA ainsi facturée, mais ces **lots** ne pourront pas être revendus sous le régime de la marge.

### REMBOURSEMENT DE LA TVA EN CAS D'EXPORTATION EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux personnes non-résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Christie's devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente. Christie's déduira de chaque remboursement €50 de frais de gestion.

### REMBOURSEMENT DE LA TVA AUX PROFESSIONNELS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des **lots** vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. Christie's déduira €50 de frais de gestion sur chaque remboursement.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

#### 3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6.5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

#### 4. Droit de suite

En application de l'article L122-8 du Code de la Propriété Intellectuelle, les auteurs vivants d'œuvres graphiques et plastiques ont, nonobstant toute cession de l'œuvre originale, un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de cette œuvre aux enchères. Après la mort de l'auteur, ce droit de suite subsiste au profit de ses héritiers pendant l'année civile en cours et les 70 années suivantes. Le paiement du droit de suite, au taux applicable à la date de la vente sera à la charge de l'acheteur. Les **lots** concernés par cette redevance sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole **A**, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix d'adjudication. Nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

Le droit de suite n'est applicable que pour les **lots** dont le prix d'adjudication est supérieur ou égal à €750. Le montant total du droit de suite pour un objet ne peut dépasser €12.500.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication, de la manière suivante :

- **4 %** pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à €50.000 ;

- **3 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €50.000,01 et €200.000 ;

- **1 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €200.000,01 et €350.000 ;

- **0,5 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €350.000,01 et €500.000 ;

- **0,25 %** pour la tranche du prix de vente dépassant €500.000.

### E. GARANTIES

#### 1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

#### 2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre «**garantie d'authenticité**»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est défini dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- la **garantie** est valable pendant les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **Intitulé** ou à toute partie d'**Intitulé** qui est formulé «**Avec réserve**». «**Avec réserve**» signifie défini à l'aide d'une clarification dans une **description du catalogue du lot** ou par l'emploi dans un **Intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue «**AVIS importants et explication des pratiques de catalogue**». Par exemple, l'emploi du terme «**ATTRIBUÉ À...**» dans un **Intitulé** signifie que le **lot** est selon l'opinion de Christie's probablement

une œuvre de l'artiste mentionné mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **Intitulés Avec réserve** et la description complète du catalogue des **lots** avant d'enchérir.

- (d) La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**Intitulé** tel que modifié par des **Avis en salle de vente**.
- (e) La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si l'acheteur initial a possédé le **lot**, et en a été propriétaire de manière continue de la date de la vente aux enchères jusqu'à la date de la réclamation. Elle ne peut être transférée à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la **garantie d'authenticité**, vous devez :
- (1) nous fournir des détails écrits, y compris toutes les preuves pertinentes, de toute réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères ;
- (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
- (3) retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses.

## F. PAIEMENT

### 1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le prix d'adjudication ; et
  - les frais à la charge de l'acheteur ; et
  - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
  - toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

#### (i) Par virement bancaire :

Sur le compte 3805 3990 101 - Christie's France SNC - Barclays Bank Plc. - Agence ICT - 183,

Avenue Daumesnil- 75575 Paris Cedex 12, France / Code banque : 30588 - Code guichet : 00001 - Code SWIFT BIC : BARCFRCP - IBAN : FR76 30588 00001 5805399010162.

#### (ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions et dans la limite de 40 000 €. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de nos services Caisses, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (d) ci-dessous.

#### (iii) En espèce :

Nous avons pour politique de ne pas accepter les paiements uniques ou multiples en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur s'il est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers.

#### (iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

#### (v) Par chèques :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euro.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département Comptabilité Acheteurs, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.

- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

### 2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot**.

### 3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**
- (b) à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

### 4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

- (ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

- (iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

- (iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

- (v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;

- (vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

- (vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

- (viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

- (ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudiqués dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4a.

- (x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

### 5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe**

**Christie's.** Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

## G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

### 1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 7 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- (a) Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- (b) Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente, nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du **Groupe Christie's**.
- (c) Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

### 2. Stockage

- (a) Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 7 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
  - (i) facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ; ou
  - (ii) enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
- (b) les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

## H. TRANSPORT ET ACHÈMEMENT DES LOTS

### 1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le département transport de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17.

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous

déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

### 2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous l'importez.

- (a) Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport d'œuvres d'art de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur [www.christies.com/shipping](http://www.christies.com/shipping) ou nous contacter à [l'adresse.shippingparis@christies.com](mailto:l'adresse.shippingparis@christies.com).

- (b) **Lots** fabriqués à partir d'espèces protégées  
Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Il s'agit, entre autres choses, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles, de cornes de rhinocéros, d'ailerons de requins, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.

- (c) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis  
Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire

d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous le indiquons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou pas de l'ivoire d'éléphant africain et vous achèterez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

- (d) **Lots** d'origine iranienne  
Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnelle d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguières, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays, comme le Canada, ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

- (e) Or  
L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».
- (f) Bijoux anciens  
En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

- (g) Montres  
(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

- (ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement

être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

## I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

(a) Les déclarations faites ou les informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente; ou

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sauf tel que requis par le droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

## J. AUTRES STIPULATIONS

### 1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans le présent accord, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

### 2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et notamment pour des opérations commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

### 3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

### 4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

### 5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

### 6. Traduction

Si nous vous donnons une traduction de ces Conditions de vente, nous utiliserons la version française en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

### 7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité, et notamment pour des opérations commerciales et de marketing.

### 8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par ces Conditions de vente n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice unique ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

### 9. Loi et compétence juridictionnelle

**L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.**

### 10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

### 11. Trésors nationaux

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier d'un retard de paiement ou l'annulation de la vente

de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

• Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge	150.000 €
• Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge	50.000 €
• Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge	30.000 €
• Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge	50.000 €
• Livres de plus de 100 ans d'âge	50.000 €
• Véhicules de plus de 75 ans d'âge	50.000 €
• Dessins ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
• Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
• Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
• Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge	15.000 €
• Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur)	1.500 €
• Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles	(1)
• Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles	1.500 €
• Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge)	(1)
• Archives de plus de 50 ans d'âge (UE : quelle que soit la valeur)	300 €

12. Informations contenues sur [www.christies.com](http://www.christies.com)

Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous sommes désolés mais nous ne pouvons accéder aux demandes de suppression de ces détails de [www.christies.com](http://www.christies.com).

## K. GLOSSAIRE

**authentique** : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- dans le cas de gemmes, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant fait de ce matériau.

**garantie d'authenticité** : la **garantie** que nous donnons dans le présent accord selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2 du présent accord.

**frais de vente** : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.

**description du catalogue** : la description d'un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

**Groupe Christie's** : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

**état** : l'**état** physique d'un **lot**.

**date d'échéance** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**estimation** : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un **lot** pourrait se vendre.

**Estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'**estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

**prix marteau** : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un **lot**.

**Intitulé** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

**lot** : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

**autres dommages** : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

**prix d'achat** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**provenance** : l'historique de propriété d'un **lot**.

**Avec réserve** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **Intitulés Avec réserve** désigne la section dénommée **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

**prix de réserve** : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendons pas un **lot**.

**avis en salle de vente** : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur [www.christies.com](http://www.christies.com), qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un **lot** particulier.

**caractères MAJUSCULES** : désigne un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

**garantie** : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

**rapport de condition** : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**.

## AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogue

### SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

■ Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouver les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 76.

○ Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot**. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

○○ Le vendeur de ce **lot** est l'un des collaborateurs de Christie's.

△ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

◇ Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot** et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide de quelqu'un d'autre. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des Conditions de vente.

• **Lot** proposé sans **prix de réserve** qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'**estimation** préalable à la vente indiquée dans le catalogue.

~ Le **lot** comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.

F **Lot** ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.

f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels seront remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).

++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).

**Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.**

## RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un **rapport de condition** sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des **garanties** et que chaque lot est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

## OBJETS COMPOSÉS DE MATÉRIAUX PROVENANT D'ESPÈCES EN VOIE DE

### DISPARITION ET AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaille de tortue, la peau de crocodile, la corne de rhinocéros, les ossements de baleine et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole ~ dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

## À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Les acheteurs potentiels se voient rappeler que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements ont été généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres

précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels aux États-Unis à la fiche d'informations préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's refléteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

## AUX ACHÉTEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's communique à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres Par un horloger compétent avant leur utilisation. Veillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenu pour responsable. Veillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenu garant de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments

d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Néanmoins, ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

## CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses sont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

## POUR LA JOAILLERIE

Les termes utilisés dans le présent catalogue revêtent les significations qui leur sont attribuées ci-dessous. Veillez noter que toutes les déclarations dans le présent catalogue quant à leur paternité sont effectuées sous réserve des dispositions des conditions de vente de restriction de garantie.

## NOM DES JOAILLIERS DANS LE TITRE

1. Par Boucheron. Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion raisonnable de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.
2. Signé Boucheron. Le bijou porte une signature qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
3. Avec le nom du créateur pour Boucheron. Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
4. Par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie par le joaillier malgré l'absence de signature.
5. Monté par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.
6. Monté uniquement par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier mais que les pierres précieuses ont été remplacées ou que le bijou a été modifié d'une certaine manière après sa fabrication.

## PERIODES

1. ANTIQUITÉ - PLUS DE 100 ANS
2. ART NOUVEAU - 1895-1910
3. BELLE ÉPOQUE - 1895-1914
4. ART DÉCO - 1915-1935
5. RÉTRO - ANNÉES 1940

## CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissent pas de certificat d'authenticité, Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

## MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains lots contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialement compétent afin de les

## CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces **lots** aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les **lots** nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

### INTERET FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer un **lot** qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole  $\Delta$  à côté du numéro de **lot**.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des **lots** mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou faire une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les **lots** en question sont signalés par le symbole  $\circ$  à côté du numéro de **lot**.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les **lots** sont signalés dans le catalogue par le symbole  $\vee$ . Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un **lot**, il prend tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des **lots** du catalogue, Christie's ne signale pas chaque **lot** par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

### INTITULÉS AVEC RÉSERVE

\*« **attribué à...** » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

\*« **studio de.../atelier de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

\*« **entourage de...** » à notre avis, œuvre de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

\*« **disciple de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

\*« **à la manière de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

\*« **d'après...** » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

« **signé...** »/ « **daté...** »/ « **inscrit...** » à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'addition d'un point d'interrogation indique un élément de doute.

« **avec signature...** »/ « **avec date...** »/ « **avec inscription...** » à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfix « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

\* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogage sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout **lot** du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

# SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS ET CONSULTANTS / DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

<u>AUTRICHE</u>	Hambourg +49 (0)40 27 94 073 Christiane Gräfin zu Rantzau	<u>SUISSE</u>	<b>DÉPARTEMENTS</b>	ARTS ASIATIQUES PAR: +33 (0)1 40 76 86 05
Vienne +43 (0)1 533 8812 Angela Bailou	Munich +49 (0)89 24 20 96 80 Marie Christine Gräfin Huyn	Genève +41 (0)22 319 1766 Eveline de Proyart	AFFICHES SK: +44 (0)20 7752 3208	ARTS DÉCORATIFS DU XXÈME SIÈCLE PAR: +33 (0)1 40 76 86 21 KS: +44 (0)20 7389 2140
<u>BELGIQUE</u>	Stuttgart +49 (0)71 12 26 96 99 Eva Susanne Schweizer	Zurich +41 (0)44 268 1010 Dr. Dirk Boll	ANTIQUITÉS PAR: +33 (0)1 40 76 84 19 SK: +44 (0)20 7752 3219	BIJOUX PAR: +33 (0)1 40 76 85 81 KS: +44 (0)20 7389 2383
Bruxelles +32 (0)2 512 88 30 Roland de Lathuy	<u>ISRAËL</u>	<u>EMIRATS ARABES UNIS</u>	APPAREILS PHOTO ET INSTRUMENTS D'OPTIQUE SK: +44 (0)20 7752 3279	CADRES SK: +44 (0)20 7389 2763
<u>FINLANDE</u> <u>ET ETATS BALTES</u>	Tel Aviv +972 (0)3 695 0695 Roni Gilat-Baharaff	Dubaï +971 (0)4 425 5647	ARMES ANCIENNES ET MILITARIA KS: +44 (0)20 7752 3119	CÉRAMIQUES EUROPÉENNES ET VERRE PAR: +33 (0)1 40 76 86 02 SK: +44 (0)20 7752 3026
Helsinki +358 (0)9 608 212 Barbro Schauman (Consultant)	<u>ITALIE</u>	<u>GRANDE-BRETAGNE</u>	ART AFRICAÏN ET OCÉANÏEN PAR: +33 (0)1 40 76 83 86	COSTUMES, TEXTILES, ÉVENTAILS ET BAGAGES SK: +44 (0)20 7389 3215
<u>FRANCE</u>	Milan +39 02 303 2831	Londres +44 (0)20 7839 9060	ART ANGLLO-INDIEN KS: +44 (0)20 7389 2570	DESSINS ANCIENS ET DU XIXÈME SIÈCLE PAR: +33 (0)1 40 76 83 59 KS: +44 (0)20 7389 2251
Auvergne & Centre Marine Desproges-Gotteron +33 (0)6 10 34 44 35	Rome +39 06 686 3333	Londres, South Kensington +44 (0)20 7930 6074	ART BRITANNIQUE DU XXÈME SIÈCLE KS: +44 (0)20 7389 2684	ESTAMPES ET LITHOGRAPHIES PAR: +33 (0)1 40 76 85 71 KS: +44 (0)20 7389 2328
Bretagne et Pays de la Loire Virginie Gregory (consultante) +33 (0)6 09 44 90 78	<u>MONACO</u>	Nord +44 (0)7752 3004 Thomas Scott	ART CHINOIS PAR: +33 (0)1 40 76 86 05 KS: +44 (0)20 7389 2577	FUSILS KS: +44 (0)20 7389 2025
Grand Est Jean-Louis Janin Daviet (consultant) +33 (0)6 07 16 34 25	Nancy Dotta (Consultant)	Sud +44 (0)1730 814 300 Mark Wrey	ART CONTEMPORAIN PAR: +33 (0)1 40 76 85 92 KS: +44 (0)20 7389 2920	HORLOGERIE PAR: +33 (0)1 40 76 85 81 KS: +44 (0)20 7389 2224
Nord-Pas de Calais Jean-Louis Brémilts (consultant) +33 (0)6 09 63 21 02	<u>PAYS-BAS</u>	Est +44 (0)20 7752 3310 Simon Reynolds	ART D'APRÈS-GUERRE PAR: +33 (0)1 40 76 85 92 KS: +44 (0)20 7389 2450	ICÔNES PAR: +33 (0)1 40 76 84 03 SK: +44 (0)20 7752 3261
Paris +33 (0)1 40 76 85 85	Amsterdam +31 (0)20 57 55 255	Nord Ouest et Pays de Galle +44 (0)20 7752 3376 Mark Newstead Jane Blood	ART DES INDIENS D'AMÉRIQUE NY: +1 212 606 0536	INSTRUMENTS DE MUSIQUE SK: +44 (0)20 7752 3365
Poitou-Charente Aquitaine Marie-Cécile Moueix +33 (0)5 56 81 65 47	<u>REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE</u>	Ecosse +44 (0)131 225 4756 Bernard Williams Robert Lagneau David Bowes-Lyon (Consultant)	ART IRLANDAIS ET BRITANNIQUE KS: +44 (0)20 7389 2682	INSTRUMENTS ET OBJETS DE MARINE SK: +44 (0)20 7389 2782
Provence - Alpes Côte d'Azur Fabienne Albertini-Cohen +33 (0)6 71 99 97 67	Beijing +86 (0)10 8572 7900	Ile de Man +44 1624 814502 The Marchioness Conyngham (Consultant)	ART ISLAMIQUE PAR: +33 (0)1 40 76 85 56 KS: +44 (0)20 7389 2700	INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES SK: +44 (0)20 7752 3284
<u>ALLEMAGNE</u>	Hong Kong +852 2760 1766	Iles de la Manche +44 (0)1534 485 988 Melissa Bonn	ART JAPONAIS PAR: +33 (0)1 40 76 86 05 KS: +44 (0)20 7389 2591	LIVRES ET MANUSCRITS PAR: +33 (0)1 40 76 85 99 KS: +44 (0)20 7389 2158
Düsseldorf +49 (0)21 14 91 59 30 Andreas Rumbler	Shanghai +86 (0)21 6355 1766 Jinqing Cai	<u>IRLANDE</u>	ART LATINO-AMÉRICAIN PAR: +33 (0)1 40 76 86 25 NY: +1 212 636 2150	MARINES SK: +44 (0)20 7752 3290
Francfort +49 (0)61 74 20 94 85 Anja Schaller	<u>RUSSIE</u>	+353 (0)59 86 24996 Christine Ryall	ART RUSSE PAR: +33 (0)1 40 76 84 03 SK: +44 (0)20 7752 2662	MINIATURES ET OBJETS DE VITRINE PAR: +33 (0)1 40 76 86 24 KS: +44 (0)20 7389 2347
	Moscou +7 495 937 6364 Ekaterina Dolinina	<u>ÉTATS-UNIS</u>		
	<u>ESPAGNE</u>	New York +1 212 636 2000		
	Barcelone +34 (0)93 487 8259 Carmen Schjaer			
	Madrid +34 (0)91 532 6626 Juan Varez Dalia Padilla			

• Indique une salle de vente



## CENTENAIRE BUGATTI

MARDI 22 NOVEMBRE 2016, 18H

9, avenue Matignon, 75008 Paris

CODE : BUGATTI

NUMÉRO : 12728

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE  
SUR CHRISTIES.COM

### PALIERS D'ENCHÈRES

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (paliers d'enchères) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des paliers d'enchères. Les ordres d'achat non conformes aux paliers d'enchères ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 0 à 1 000 €	par 50 €
de 1 000 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

### Le commissaire-priseur est libre de varier les paliers d'enchères au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'encherir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €50.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €50.000 et jusqu'à €1.600.000 et 12% H.T. (soit 12.66% T.T.C. pour les livres et 14.40% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €1.600.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17.5% H.T. (soit 21% T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse.

Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

# FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

12728

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE  
- ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

### VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,  
Veuillez indiquer votre numéro :

# REMBRANDT BUGATTI

by  
LALIQUE



Créée en utilisant la technique de la cire perdue, un savoir-faire exceptionnel et rare, et à partir du plâtre original de la sculpture de Rembrandt Bugatti, chaque pièce est unique, taillée, sculptée par les Maîtres verriers avec une finesse de détails inégalée.

L'édition d'Art de la Jument est limitée à huit exemplaires, numérotés, signés et accompagnés d'un certificat d'authenticité.

*Jument  
Rembrandt Bugatti by Lalique  
Cristal incolore  
Cire perdue  
45 x 50 x 15 cm - 19 kg  
Edition: 8 ex.*

[lalique.com](http://lalique.com)



REMBRANDT BUGATTI (1884-1916)  
'JEUNE FILLE NUE ASSISE' OU 'JEUNESSE', 1906  
bronze patiné

83 x 59,5 x 99 cm (32¾ x 23½ x 39 in)

signé et daté *R. Bugatti 1906* avec le cachet du fondeur *CIRE PERDUE A.-A. HEBRARD* sur la terrasse

\$400,000-600,000

Provenant de la collection de la Famille Blair

## DESIGN

*New-York, 12 décembre 2016*

## EXPOSITION

9 - 12 décembre 2016  
20 Rockefeller Plaza  
New York, NY 10020

## CONTACT

Carina Villinger  
cvillinger@christies.com  
+1 212 636 2236



CHRISTIE'S



# CHRISTIE'S

## CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

Patricia Barbizet, Chairwoman and CEO  
Jussi Pylkkänen, Global President  
Stephen Brooks, Deputy CEO  
Loïc Brivezac, Gilles Erulin, Gilles Pagniez,  
Héloïse Temple-Boyer,  
Sophie Carter, Company Secretary

## CHRISTIE'S EXECUTIVE

Patricia Barbizet, Chairwoman and CEO  
Jussi Pylkkänen, Global President  
Stephen Brooks, Deputy CEO

## INTERNATIONAL CHAIRMEN

François Curiel, Chairman, Asia Pacific  
Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas  
Viscount Linley, Honorary Chairman, EMERI  
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.  
Xin Li, Deputy Chairwoman, Christie's Int.

## CHRISTIE'S EMERI

PRESIDENT EMERI  
Guillaume Cerutti

## SENIOR DIRECTORS

Mariolina Bassetti, Giovanna Bertazzoni,  
Edouard Boccon-Gibod, Prof. Dr. Dirk Boll,  
Olivier Camu, Roland de Lathuy, Eveline de Proyart,  
Roni Gilat-Baharaff, Francis Outred,  
Christiane Rantzau, Andreas Rumbler,  
François de Ricqlès, Jop Ubbens, Juan Varez

## ADVISORY BOARD

Pedro Girao, Chairman,  
Patricia Barbizet, Arpad Busson,  
Loula Chandris, Kemal Has Cingillioglu,  
Ginevra Elkann, I. D. Fürstin zu Fürstenberg,  
Laurence Graff, H.R.H. Prince Pavlos of Greece,  
Marquesa de Bellavista Mrs Alicia Kopolowitz,  
Viscount Linley, Robert Manoukian,  
Rosita, Duchess of Marlborough,  
Countess Daniela Memmo d'Amelio,  
Usha Mittal, Çig' dem Simavi

## CHRISTIE'S FRANCE

CHAIRMAN'S OFFICE  
François de Ricqlès  
Edouard Boccon-Gibod  
Florence de Botton  
Géraldine Lenain  
Pierre Martin-Vivier

## CHRISTIE'S FRANCE SAS

François de Ricqlès, Président,  
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général  
Florence de Botton, Vice-Président

## COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,  
Grégoire Debuire,  
Camille de Foresta,  
Victoire Gineste,  
Lionel Gosset,  
François de Ricqlès,  
Marie-Laurence Tixier  
Adrien Meyer

## CONSEIL DE CHRISTIE'S FRANCE

Jean Gueguinou, Président,  
José Alvarez, Patricia Barbizet,  
Jeanne-Marie de Broglie,  
Béatrice de Bourbon-Siciles,  
Isabelle de Courcel, Rémi Gaston-Dreyfus,  
Jacques Grange, Terry de Gunzburg,  
Hugues de Guitaut, Guillaume Houzé,  
Roland Lepic, Christiane de Nicolay-Mazery,  
Hélie de Noailles, Christian de Pange,  
Maryvonne Pinault, Sylvie Winckler

## DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS

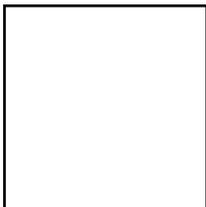
Laëtitia Bauduin, Isabelle de Conihout,  
Marine de Cenival, Bruno Claessens,  
Tudor Davies, Grégoire Debuire,  
Isabelle d'Amécourt, Sonja Ganne,  
Lionel Gosset, Anika Guntrum,  
Hervé de La Verrie, Olivier Lefeuve,  
Pauline De Smedt, Simon de Monicault,  
Élodie Morel, Marie-Laurence Tixier  
Directeurs

Christophe Durand-Ruel,  
Patricia de Fougerolle,  
Elvire de Maintenant  
Spécialistes Senior

Frédérique Darricarrère-Delmas,  
Hippolyte de la Féronnière,  
Camille de Foresta, Flavien Gaillard,  
Stéphanie Joachim, Nicolas Kaenzig,  
Emmanuelle Karsenti, Paul Nyzam,  
Tiphaine Nicoul, Hélène Rihal, Clara Rivollet,  
Philippine de Saily, Agathe de Saint Céran,  
Fanny Saulay, Etienne Sallon, Thibault Stockmann,  
Victor Teodorescu  
Spécialistes

Fannie Bourgeois, Zheng Ma  
Spécialistes associés

Lucile Andréani, Mathilde de Backer, Mafalda Chenu,  
Ekaterina Klimochkina, Olivia de Fayet,  
Spécialistes Junior





CHRISTIE'S

9 AVENUE MATHIGNON 75008 PARIS